

University of Waterloo
Département d'études françaises
FR 297
French Culture and Literature 2
Hiver 2020
T-Th, 10:00-11:20, HH334

Coordonnées

Professeur(e): Catherine Dubeau

Bureau: ML 341

Téléphone: 519-888-4567, poste 35499

Heures de consultation: à annoncer en début de trimestre

Courriel: cdubeau@uwaterloo.ca

Prérequis

FR 192A ou 192B

Description

Ce cours a pour objectif une meilleure compréhension de la culture, de l'histoire et de la littérature de la France du XVIII^e au XXI^e siècle. Nous nous proposons d'initier l'étudiant(e) à la discipline en l'exposant, par l'intermédiaire des matériaux textuels et audio-visuels, aux grands événements historiques, à la littérature et aux beaux-arts de cette époque. Les diverses formes de l'expression culturelle seront traitées d'une façon chronologique dans leur contexte sociohistorique.

Objectifs du cours

À la fin de ce cours, les étudiant(e)s auront acquis les compétences suivantes :

- A. Être capable de distinguer les événements historiques et de les situer dans leur époque.
- B. Être en mesure d'apprécier un mouvement artistique et de lire une œuvre littéraire en établissant des liens entre ces différentes manifestations culturelles et leur contexte de production.

Manuels et œuvres à l'étude

- Voltaire, *Micromégas* (Gallimard Folio plus classique) (ISBN : 9782070321728)
- Guy de Maupassant, *Boule de suif* (Livre de poche) (ISBN : 9782253009634)
- Annie Ernaux, *La place* (Gallimard Folio) (ISBN : 9782070377220)
- Quelques extraits de textes seront mis en ligne sur LEARN (à annoncer en classe)

Manuel recommandé (optionnel)

- G. Labrune, Ph. Toutain et A. Zwang, *L'Histoire de France. Retenir l'essentiel* (Nathan) (ISBN : 9782091641317)

Références

- *Robert-Collins French-English Dictionary* ou *Oxford-Hachette The Oxford-Hachette French Dictionary* (idéalement l'édition la plus récente)
- Marie-Éva de Villers, *Le multidictionnaire de la langue française* (édition la plus récente)
- *Le Petit Robert* (dictionnaire de la langue française)

Évaluation - **dates précises à annoncer**

Évaluation	Date	Valeur
TROIS tests de lecture sur LEARN		5%
Test #1 - <i>Micromégas</i>	21 janvier	
Test #2 – <i>Boule de suif</i>	11 février	
Test #3 – <i>La place</i>	17 mars	
Explication de texte (à la maison)	6 février	15%
Examen de mi-trimestre	13 février	20%
Dissertation (à la maison)	10 mars	20%
Examen final (2h00)	Période d'examen	30%
Assiduité et participation	Tout le trimestre	10%
Total		100%

Tests de lecture (en ligne sur LEARN) – 5%

Trois tests de lecture auront pour objectif de vérifier que les ouvrages au programme auront été lus par les étudiant(e)s. Les tests seront faits en ligne sur LEARN avant le cours où nous étudierons l'œuvre en question. Les deux meilleures notes seront retenues pour un total de 5%. Aucune reprise ne sera permise.

Explication de texte (à la maison) – 15%

D'une longueur minimale de trois pages complètes (times new roman, 12 points, double interligne), l'explication de texte portera sur *Micromégas* de Voltaire. Il s'agira d'analyser un court passage du texte. Des consignes seront fournies à l'avance.

Examen de mi-trimestre – 20%

D'une durée de 1h20, l'examen de mi-trimestre portera sur la matière vue pendant les premières semaines de cours. L'examen sera composé de questions à réponses courtes et à développement. Des consignes préparatoires seront fournies à l'avance. Veuillez noter que la matière vue dans cet examen ne fera pas partie de l'examen final.

Dissertation (à la maison) – 20%

D'une longueur de 4 à 5 pages complètes (times new roman, 12 points, double interligne), la dissertation portera sur *Boule de suif* de Maupassant et sera l'occasion de mobiliser les connaissances acquises en classe. Des sujets et consignes préparatoires seront fournies à l'avance. **Attention** : tout plagiat dans un travail écrit entraînera la note 0, sans possibilité de reprise (voir le paragraphe sur le plagiat dans les « Règlements du cours »). Des consignes seront données à l'avance.

Examen final – 30%

D'une durée de 2 heures, l'examen final portera sur la matière enseignée pendant la seconde partie du cours (après l'examen de mi-trimestre). Il comprendra des questions courtes et à développement sur la matière ainsi que sur *La place* d'Annie Ernaux. Aucune modification de date d'examen ne sera permise pour des raisons de voyage. Une description du format de l'examen sera annoncée avant la fin des cours.

Assiduité/Participation – 10%

La note d'assiduité/participation reflétera votre présence ainsi que votre participation active en classe. Les absences doivent être motivées et validées par un document officiel (billet de médecin, notice chronologique dans le cas du décès d'un proche, etc.).

Remise des travaux

- ✓ Il n'y aura pas de reprise de test sans raison valable.
- ✓ Pénalité par jour de retard pour les travaux écrits : 5%.
- ✓ Chaque devoir écrit doit être original et fait individuellement.
- ✓ Il est permis d'utiliser un ordinateur portable, mais uniquement pour un usage lié au cours.

Plan du cours

Semaine	Matière Thème	Lectures à faire	Évaluations
Sem. 1. 6/01	Introduction au cours L'absolutisme hésitant	<i>Les lectures sont à compléter avant le cours indiqué</i>	<i>Les tests de lecture sont à compléter sur LEARN <u>avant</u> le cours indiqué</i>
Sem. 2 13/01	Le siècle des Lumières Littérature du XVIIIe siècle Introduction à Voltaire		
Sem. 3 20/01	<i>Micromégas</i> La crise de la monarchie La Révolution	<i>Micromégas (intégral)</i>	Test de lecture 1 (LEARN) – mardi
Sem. 4 27/01	Révolution et Empire La Restauration La Seconde République Le Second Empire		
Sem. 5 3/02	Le romantisme La poésie romantique Le réalisme Introduction à Maupassant	Extraits sur LEARN <i>Boule de suif</i> (intégral)	Remise de l'explication de texte – jeudi

Semaine	Matière Thème	Lectures à faire	Évaluations
Sem. 6 10/02	<i>Boule de suif</i>		Test de lecture 2 (LEARN) – mardi Examen de mi-trimestre – jeudi
Sem. 7 17/02	Semaine de lecture		
Sem. 8 24/02	La Troisième République Le Symbolisme La poésie symboliste L'impressionnisme La Belle époque		
Sem. 9 2/03	La Première Guerre mondiale L'Entre-deux-guerres		
Sem. 10 9/03	La Deuxième Guerre mondiale Courants littéraires et artistiques du début du siècle : cubisme, surréalisme	Extraits sur LEARN <i>La place</i> (intégral)	Remise de la dissertation – mardi
Sem. 11 16/03	Introduction à Annie Ernaux <i>La place</i>		Test de lecture 3 (LEARN) – mardi
Sem. 12 23/03	La Quatrième République La France décolonise La Cinquième République Mai 1968		
Sem. 13 30/03	La France moderne : territoires, organisation politique, etc. La nouvelle société Mitterrand, Chirac, Sarkozy, Hollande, Macron		
Examen final (2 heures)			Date à annoncer

Règlements du cours

Absence

Une absence lors d'un examen en classe n'est admissible que pour une raison majeure (maladie, décès d'un proche, etc.) devant être prouvée par un document officiel (certificat médical ou autre). Voir le [site du registraire sur le règlement](#) pour de plus amples informations.

Si vous êtes malade pour un test en classe, veuillez faire remplir [le formulaire « verification of illness »](#) par votre médecin. Pas de rattrapage pour les travaux/examens manqués sans raison majeure. Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable. Une absence non motivée à un test ou à un examen entraînera la note 0.

Si l'étudiant(e) rate une ou plusieurs classes, il est de sa responsabilité de demander les notes de cours aux autres étudiants, quelle que soit la circonstance. L'enseignant ne répondra aux courriels ou aux appels téléphoniques demandant des informations sur le contenu d'une classe manquée que si l'absence est motivée par une raison majeure (deuil dans la famille, problèmes personnels, maladie, etc). Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable.

La langue de l'enseignement :

La langue de l'enseignement de ce cours est le français. Le cours se déroule entièrement en français.

Travail de groupe

Les travaux de groupe ne sont pas permis dans ce cours. Chaque devoir écrit doit être original et fait individuellement.

Plagiat

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Directeur du département et du vice-doyen (Associate Dean, Faculty of Arts) et sera sanctionné. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré d'un livre, d'un article, d'un site internet ou encore du travail d'un(e) autre étudiant(e), etc. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable. Pour plus d'informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

Department policy

The Department reserves the right to refuse admission to, and/or credit for, any of its language courses to a student who has, in the view of the Department, a level of competence unsuited to that course.

University policies

Academic Integrity

Academic Integrity: In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility.

Discipline: A student is expected to know what constitutes academic integrity, to avoid committing academic offences, and to take responsibility for his/her actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offence, or who needs help in learning how to avoid offences (e.g., plagiarism, cheating) or about “rules” for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the Undergraduate Associate Dean. When misconduct has been found to have occurred, disciplinary penalties will be imposed under Policy 71 – Student Discipline. For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [Policy 71 - Student Discipline](#).

Grievance: A student who believes that a decision affecting some aspect of his/her university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read [Policy 70 - Student Petitions and Grievances](#), Section 4.

Appeals: A student may appeal the finding and/or penalty in a decision made under Policy 70 - Student Petitions and Grievances (other than regarding a petition) or Policy 71 - Student Discipline if a ground for an appeal can be established. Read [Policy 72 - Student Appeals](#).

Other sources of information for students:

[Academic Integrity website \(Arts\)](#)

[Academic Integrity Office \(UWaterloo\)](#)

Accommodation for Students with Disabilities

Note for Students with Disabilities: The [AccessAbility Services](#) office, located on the first floor of the Needles Hall extension (1401), collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the AS office at the beginning of each academic term.